



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
M. Michael Bernier, directeur général et greffier-trésorier
de la susdite municipalité,

Qu'une séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Lucien se tiendra
MARDI LE 20 FÉVRIER 2024, 19 h 30.

au bureau municipal situé au 5250, 7e Rang, Saint-Lucien

1. Mot de bienvenue
2. Signification de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Concordance de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par billet
5. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Lucien, ce 14 février 2024.

Michael Bernier
Directeur général et greffier-trésorier